



AVIS D'OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR TITRES POUR POURVOIR DEUX POSTES D'AIDES SOIGNANTS

Grade : Aide-soignant de classe normale.

Corps : Aides-soignants et auxiliaires de puériculture (catégorie B).

Nombre de poste(s) à pourvoir : 2 postes.

Définition statutaire de l'emploi : Les aides-soignants collaborent à la distribution des soins infirmiers dans les conditions définies à l'article R.4311-4 du code de la santé publique. Ils peuvent en outre être chargés du service des personnes décédées, de l'accueil des familles en chambre mortuaire et de la préparation des activités médicales sur le corps des personnes décédées (décret du 3 août 2007, article 4).

Textes réglementaires de référence :

- Code Général de la Fonction Publique,
- Code de la Santé Publique, articles L.4391-1 à L. 4391-6
- Décret n°2021-1257 du 29 septembre 2021 portant statut particulier du corps des aides-soignants et auxiliaires de puériculture de la fonction publique hospitalière.
- Décret n°2021-1267 du 29 septembre 2021 fixant l'échelonnement indiciaire applicable au corps des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture de la fonction publique hospitalière,

Conditions de nomination dans le grade : Concours interne sur titres. Être fonctionnaire ou contractuel(-le).

- 1 poste : Mesure 15 de l'axe 2 de l'accord Ségur (résorption de l'emploi précaire)
- 1 poste : promotion interne à la suite d'études promotionnelles

Grille et indice de rémunération : Echelle applicable au grade d'aide-soignant de classe normale.

Conditions d'accès à la fonction publique hospitalière :

- Jouir de ses droits civiques
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n°2 de son casier judiciaire incompatibles avec l'exercice de ces fonctions
- N'être atteint d'aucune maladie ou infirmité incompatible avec l'exercice de la fonction
- Se trouver en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée ou de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Chemin de la Poudrière
66380 PIA

☎ 04 68 08 37 00 📠 04 68 08 37 87 📧 ehpad.pia@lerubandargent.fr

SIRET 20001980000016 CODE APE 8710A FINISS 66 000 567 9

Qualifications requises :

Être titulaire des titres et diplômes énumérés dans les articles L. 4391-1 à L. 4391-6 du Code de la Santé Publique dont le diplôme d'Etat d'aide-soignant, le certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant, du diplôme professionnel d'aide-soignant.

Documents à fournir :

- Une lettre de candidature exposant les motivations du candidat et décrivant son projet professionnel
- Un curriculum vitae à jour
- Copie du diplôme d'aide-soignant

Envoi du dossier de candidature : en lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé au bureau RH adressée à :

Monsieur le Directeur


EHPAD Le Ruban d'Argent – 112 chemin de la poudrière 66380 PIA

Date de clôture de la réception des candidatures : le 16/10/2022

Date du concours : le 21/10/2022

Fait à PIA, le 17/08/2022

Le Directeur,



Mickaël ANTOINE

Affichage dans les locaux de l'EHPAD

Diffusion sur le site internet de l'établissement

Publication sur le site <https://www.concours-fph.ars.sante.fr>